



## **Conférence B7 des parties prenantes du secteur privé Concilier la sécurité économique et le libre-échange**

Allocution principale  
du 16 juillet, en Italie

par

**M. Ian Saunders,**  
Secrétaire général, Organisation mondiale des douanes

Buongiorno, stimati colleghi.

Chers collègues, bonjour.

Je suis très heureux d'ouvrir cette session, qui pose l'une des questions les plus fondamentales pour le commerce international : Comment concilier la sécurité économique et la liberté des marchés ?

Cette question occupe la communauté douanière depuis quelques temps déjà. Dans notre cas, il s'agit de savoir sur quelle base nous décidons d'autoriser certaines marchandises à franchir les frontières, en tenant compte de la dynamique du marché ainsi que des besoins et des demandes au niveau local, sachant que nous représentons des entités chargées de gérer les frontières tant à des fins sécuritaires que commerciales et que le monde nous apparaît plus stratifié et plus complexe qu'il ne semble l'être lorsqu'il est appréhendé uniquement sous le prisme de l'interaction entre l'offre et la demande. Tous ceux qui sont intervenus avant moi l'ont confirmé.

Sur la base de mon expérience douanière, je postulerais dès lors que la conciliation entre la sécurité économique et le libre marché dépend avant tout de la création d'un climat de confiance entre toutes les parties prenantes du commerce international et de l'adoption de mécanismes à cet effet. Ce principe se retrouve au centre de la démarche de l'Organisation mondiale des douanes. Nous nous attachons à tisser et à promouvoir des liens de confiance entre les douanes et les entreprises à travers des partenariats dynamiques, qui éclairent nos travaux pour offrir des procédures claires et une approche cohérente aux fins du commerce transfrontalier.

Notre partenariat prévoit notamment la participation du secteur privé aux organes de travail de l'OMD, où les entreprises ont toute latitude d'apporter leur perspective pour nous aider à rendre nos normes plus pertinentes. Les opérateurs du secteur privé peuvent ainsi nous apporter formellement leur conseil, à moi et aux Membres de l'OMD, et nous offrir plus largement des avis et des idées qui peuvent nous amener à revoir l'orientation de nos politiques et de nos directives, voire à envisager de nouveaux domaines de travail. Ce partenariat suppose la participation des entreprises aux travaux de réexamen en cours, pour garantir que les normes de l'OMD évoluent dans la lignée des changements intervenant dans le paysage commercial.

Notre collaboration historique a abouti à des résultats significatifs, comme la Convention pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, plus connue sous le nom de Convention de Kyoto révisée, ou encore la notion d'opérateur économique agréé du Cadre de normes SAFE, et plus récemment, l'élaboration d'un Dossier de l'OMD sur le commerce électronique.

Grâce à ces initiatives, nous avons créé un schéma directeur aux fins de l'amélioration des douanes et nous avons mis en lumière l'importance de la transparence dans le cadre des exigences réglementaires imposées aux entreprises mais aussi de la prévisibilité concernant le traitement des transactions et de l'articulation claire des avantages offerts aux opérateurs

qui respectent les règles ; à présent, nous sommes confrontés à l'un des plus grands défis posés par les échanges commerciaux : la montée du commerce électronique.

L'OMD et la communauté douanière investissent dans leur partenariat avec le secteur privé et avec les autres organismes gouvernementaux mais aussi dans une culture de la confiance car nous sommes conscients du fait que nous ne pouvons gérer les volumes actuels et croissants des échanges qu'en diminuant les risques, et ce à travers une meilleure compréhension mutuelle, en ouvrant des discussions de fond pour rapprocher les intentions politiques de leurs incidences sur le monde réel, et en partageant les expériences et les solutions qui ressortent de notre cohabitation dans cet environnement opérationnel parfois si complexe.

La facilitation des échanges, la sécurité effective des frontières, la résilience des chaînes logistiques et l'innovation pratique pour relever les défis encore inconnus dépendent toutes de notre capacité à cultiver et à maintenir un haut niveau d'entendement et de confiance entre les douanes et les entreprises. Le système ne peut réellement se développer que si tous les participants contribuent à sa bonne santé à titre prioritaire.

L'OMD possède une longue tradition en ce sens, avec des résultats concrets et un engagement continu à cet égard. Je suis toutefois conscient qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre et maintenir le bon équilibre à cet égard, ainsi qu'une gestion appropriée du commerce, quelle que soit l'évolution des conditions mondiales.

Je voudrais donc vous inviter à répondre aux questions suivantes : quelles sont les suggestions que vous avez à formuler concernant la manière dont nous pouvons accroître la confiance avec le secteur privé ? Comment créer cette confiance là où elle n'existe pas, l'améliorer là où elle existe, l'intensifier là où elle s'impose pour relever les défis nouveaux ou croissants ?

Je suis convaincu qu'en cultivant et en institutionnalisant la confiance entre les douanes et le secteur privé, nous pourrions recourir à des méthodes, connues ou nouvelles, qui nous permettront de concilier la sécurité économique et le libre-échange. S'il est un enseignement à tirer de l'expérience de l'OMD, c'est qu'il faut faire preuve d'un engagement commun, se concentrer sur des approches constructives et faire montre de persévérance.

Merci de m'avoir donné l'occasion d'entamer cette discussion et de partager l'expérience des douanes. S'il ne nous revient pas de déterminer ce qui peut faire l'objet d'un commerce et par qui, nous gérons toutefois la circulation des marchandises et cherchons à le faire de façon responsable et selon des modalités qui permettent aux échanges commerciaux de produire les meilleurs résultats.

Je vous remercie de votre attention. Grazie a tutti per l'attenzione.